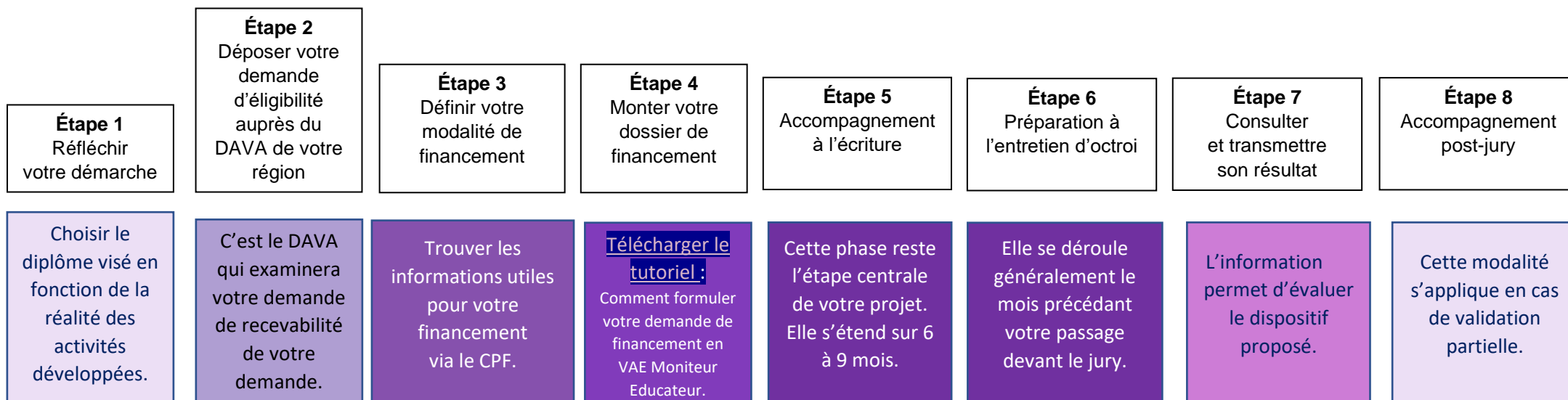


Vue synoptique de votre démarche en VAE

En 8 étapes

- Étape 1 : Réfléchir votre démarche
- Étape 2 : Déposer votre demande d'éligibilité auprès du DAVA de votre région
- Étape 3 : Définir votre modalité de financement
- Étape 4 : Monter votre dossier de financement
- Étape 5 : Accompagnement à l'écriture
- Étape 6 : Préparation à l'entretien
- Étape 7 : Consulter et transmettre son résultat
- Étape 8 : Accompagnement post-jury



Cliquez sur chaque case pour lire la capsule vidéo correspondante

Sauf n°4 : Tutoriel à télécharger.